

PARCOURS DU PATRIMOINE

LE MORNE-ROUGE FONDS-SAINT-DENIS L'AJOUPA-BOUILLON

Au pays du volcan



MARTINIQUE



LE MORNE-ROUGE, FONDS-SAINT-DENIS, L'AJOUPA-BOUILLON

Au pays du volcan

Les trois communes du Nord de la Martinique sont établies à une altitude moyenne de 600 m entre les massifs de la montagne Pelée et des pitons du Carbet. Situées à mi-chemin entre la côte caraïbe et la côte atlantique, elles sont caractérisées par un climat frais et humide, un relief tourmenté et un riche réseau hydrographique. Cette situation géographique, fortement marquée par la présence d'un volcan actif, la montagne Pelée, constitue le cadre qui conditionne l'occupation humaine du territoire.

Dans le monde insulaire martiniquais, ces terres intérieures peu peuplées constituent un territoire à part, entre dépendance au

littoral et écarts, où le paysage rural s'inscrit dans un espace naturel spectaculaire. Le Morne-Rouge, Fonds-Saint-Denis et L'Ajoupa-Bouillon ne sont érigées en communes qu'à la fin du XIX^e siècle. Elles s'inscrivent aujourd'hui dans le périmètre du parc naturel régional de la Martinique.

UNE OCCUPATION PRÉCOLOMBIENNE DISCRÈTE

Au commencement, il y avait un volcan grondant au loin. Puis, il y eut des hommes, gens de la forêt et du fleuve Orénoque, devenus navigateurs, premiers explorateurs des îles-volcan du Nord, peuple de la *canaoa**, d'au-delà des flots, déjà... *Ioüanacaéra*, l'île aux serpents, île aux iguanes, voilà son nom, du moins celui dont on se souvient.

Ces pionniers, agriculteurs et céramistes, premiers défricheurs, contournent la montagne le long du littoral, cherchant les rivières, les plateaux côtiers, ouvrant les chemins des mornes, traces ténues dans cet espace primordial sans doute encore marqué par l'éruption du milieu du I^{er} siècle av. J.-C.

Les pionniers du premier millénaire découvrent une île vierge.



Vers 280, le volcan explose une nouvelle fois, scellant sous une couche de ponces les vestiges de ces premiers villages itinérants. On reviendra bien sûr, même si le volcan se manifeste encore de loin en loin jusqu'aux éruptions paroxysmales de 1300...

Si l'exploitation des territoires intérieurs ne laisse guère de doute, seule la découverte fortuite en 1935 de vestiges archéologiques, à la croix Dubuc, atteste cette présence amérindienne.



La platine, indissociable de la civilisation du manioc amer, Site de Vivé (Le Lorrain), III^e-V^e siècle.

UNE NOUVELLE ÈRE

Au début du XVI^e siècle, on voit de nouveaux bateaux, à voiles, venus d'au-delà des horizons, de nouveaux hommes couverts de vêtements, là où les Kalinagos vont nus. Sur la route des Indes et de l'or, ils cherchent l'eau fraîche et claire qui dévale la montagne, le bois pour réparer les avaries de leurs navires, des vivres bien sûr. Les haches et herminettes en métal changent de main, ils remplaceront les outils en pierre polie qui servaient jusque là à défricher les abatis.

Une nouvelle ère s'ouvre au début du XVII^e siècle lorsque de nouveaux acteurs, Anglais, Français cherchent à s'implanter durablement dans les petites îles délaissées par l'Espagnol. D'abord à Saint-Christophe (Saint-Kitts), le forban, le boucanier, devient planteur de pétun*. Dix ans plus tard la colonie essaime. En 1635, le flibustier Pierre Belain d'Esnambuc prend possession de la Martinique et érige le fort Saint-Pierre au fond d'une vaste rade, zone de mouillage essentielle au projet de colonisation et au commerce, au pied de la montagne Pelée et des pitons d'où l'eau dévale creusant son chemin entre les mornes*.

D'UN MONDE À L'AUTRE

Le premier front de colonisation s'appuie sur la baie de Saint-Pierre et s'étend le long de la bande littorale. Les *estages* seront progressivement habitués dans la seconde moitié du XVII^e siècle tandis que les grandes montagnes vont constituer une frontière informelle entre la côte sous le vent, demeure des *François* et la *Capesterre*, demeure des Sauvages.

Il n'est pas rare de voir encore à la montagne des jardins amérindiens. Ces territoires en marge sont aussi ceux où l'on abat le *chibou*, ou gommier blanc*, qui deviendra pirogue, où l'on tend son lit de coton quand il n'est plus temps de retourner au village. Dans les bois, le Caraïbe va chasser les perroquets, fouiller les racines, chercher les fruits et les palmistes, dont il tire le cœur croquant, l'huile à roucou, les graines à parure ou les feuilles à tresser.

Le territoire de l'habitant* est en réalité restreint par ses capacités à survivre, à peupler, à défricher, à planter les vivres, le tabac destiné à l'Europe, vite supplanté par la canne, nourrie par le goût du sucre et l'arrivée opportune de réfugiés hollandais expulsés du Brésil en 1654. Pendant que la technologie du sucre se raffine, l'habitation-sucrerie se fait vorace en investissements, en terres et en hommes, dont le poumon est un mouillage en eau profonde.



Chrétiens et juifs, colons et engagés, jésuites ou dominicains, messieurs blancs, Noirs, esclaves, flibustiers et Sauvages cohabitent un temps dans cet espace inédit. L'Isle de la Martinique, 1658.

Un nouvel élan est donné à la colonisation, à partir de 1658, lorsque la côte au vent, restée jusque-là en pleine possession des Caraïbes, est annexée. Le littoral atlantique, à partir notamment de la *basse pointe* et de la *Grande anse*, constitue un deuxième front pionnier progressant à son tour vers l'intérieur des terres. Sur le chemin de la Capesterre, dont le tracé contourne le morne Calebasse, le morne Balisier puis le débouché de la rivière Falaise constituent autant des repères que des haltes avant la mise en valeur de ces nouveaux territoires.

Les recensements de la seconde moitié du XVII^e siècle rendent compte de ces mutations. Les hauteurs du mouillage de Saint-Pierre sont concédées jusqu'au morne des Cadets où prend place l'habitation L'Hermitte. Morcelée en cinq places, plantées en cannes et autres vivres, l'habitation de cette famille d'ascendance protestante est équipée de deux moulins, à bœufs et à vent, et d'une sucrerie.

Jacob Luis est porté en 1664 au rôle de la compagnie d'Esnambuc, comme *marchand, juif, âgé de 29 ans*, avec la mulâtresse Judith et son fils, *Nicolas Girard, 26 ans, un nègre, une négresse et trois petits négrillons*. En 1671, son habitation, répartie en deux places, est située au *morne du grand Noël*, aux confins du quartier du Fort. Elle s'étage, conduite par le chemin, avec ses propres traces autours et à distance de la case à demeurer. Non loin, les terres sont plantées en cannes, en vivres et en gingembre, plus haut, des savanes puis 600 pas de bois debout et enfin *les Montagnes...*

Au nord du quartier de la Capesterre, les habitations littorales sont principalement dévolues à la production de vivres et de tabac, l'étage est tout juste alloué. La concession de Jean Gobert, dit sieur de Bouillon, par ailleurs habitant sucrier au Marigot, prend place en amont de la rivière Capot.



En 1727, les habitants se sont renouvelés. Les habitations Lavernade et Desmassias s'établissent au-dessus de l'habitation Lejeune. Les batteries intérieures du Grand-Réduit et du Parnasse complètent les neuf batteries et redoutes qui défendent le principal port commercial de l'île.

DU RÉDUIT AUX ÉCARTS

Le chemin qui relie Saint-Pierre à La Trinité, *taillé à mi-côté dans la montagne*, est fermé à la fin du xvii^e siècle par deux portes successives et protégé par une batterie. Ces aménagements viennent renforcer le système défensif littoral et déterminent le Réduit, qui finira par devenir la limite sud-ouest de la commune du Morne-Rouge. Il constitue une zone de repli stratégique où on peut mettre en sûreté les bestiaux, les femmes, les enfants et les meubles des habitants qui font facilement des cases couvertes de cannes pour se loger dans ces occasions.

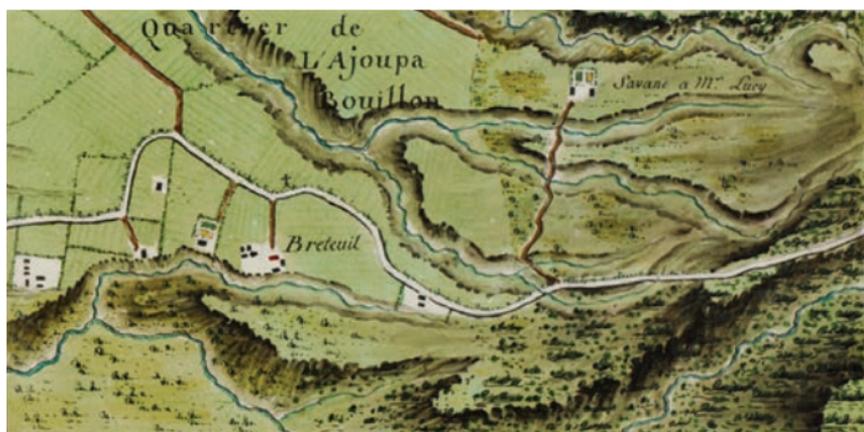
Au tournant du xviii^e siècle, le Réduit constitue une frontière à la fois défensive, topographique, paysagère mais aussi symbolique. Au-delà, les terres intérieures de l'entre-deux-côtes se présentent comme un espace morcelé entre îlots habitués conduits par le chemin de la Capesterre, et terres sauvages, grands bois aux traces discrètes.

Un nouveau foyer de peuplement est établi au *Morne rouge* où savanes à bétail, haies de roucouyers, sous-bois à cacaoyers, héritages des terres caraïbes, apportent de nouveaux contrastes au pays du sucre-roi. Passé le morne Calebasse, *unique passage pour aller d'une partie de l'île à l'autre*, le chemin suit la rivière Falaise. Un nouveau quartier émerge aux étages de la concession du *sieur Bouillon*.

Au début du XVIII^e siècle, les plus fragiles des petites habitations ont disparu, absorbées par de nouvelles entités plus vastes. Cette concentration des terres, soutenue par la capacité à investir, se traduit par l'extension du domaine sucrier, qui s'appuie sur une main-d'œuvre servile toujours plus nombreuse. Les jardins des confins des habitations situées sur les hauteurs du Carbet devant les pitons, au Parnasse, ou sur les terres du château Gaillard, sont des lieux de rencontre et d'échanges informels ou économiques, interface des grands bois de la Capot ou de la rivière Cloche qui sont autant des terres de chasse que des refuges, asiles précaires, où élever un discret ajoupa et planter quelques vivres. S'y côtoient esclaves de jardin, chasseurs déjà presque libres de fait, marrons d'un mois ou de dix, créoles ou bossales*, libres de couleur et flibustiers, à distance et pourtant jamais bien loin d'habitants complaisants ou peu scrupuleux. Contrepoint des terres maîtrisées, ces terres sauvages, peuplées de serpents mythiques et de marrons non moins nombreux, demeurent un espace en marge.



Le chemin qui relie le fort Saint-Pierre au quartier de la Capestierre structure les représentations du territoire qui s'organise en paroisses. Les jésuites et les Pères Blancs se partagent Saint-Pierre et le Nord. Début XVIII^e siècle.



Chemin de la Grande ance à Saint-Pierre, 1785.

PAUVRETÉ, TERRE D'ASILE

La seconde moitié du XVIII^e siècle est marquée par un net ralentissement de la croissance démographique. La population servile est devenue très largement majoritaire quand le gouvernement renoue avec une politique de peuplement blanc.

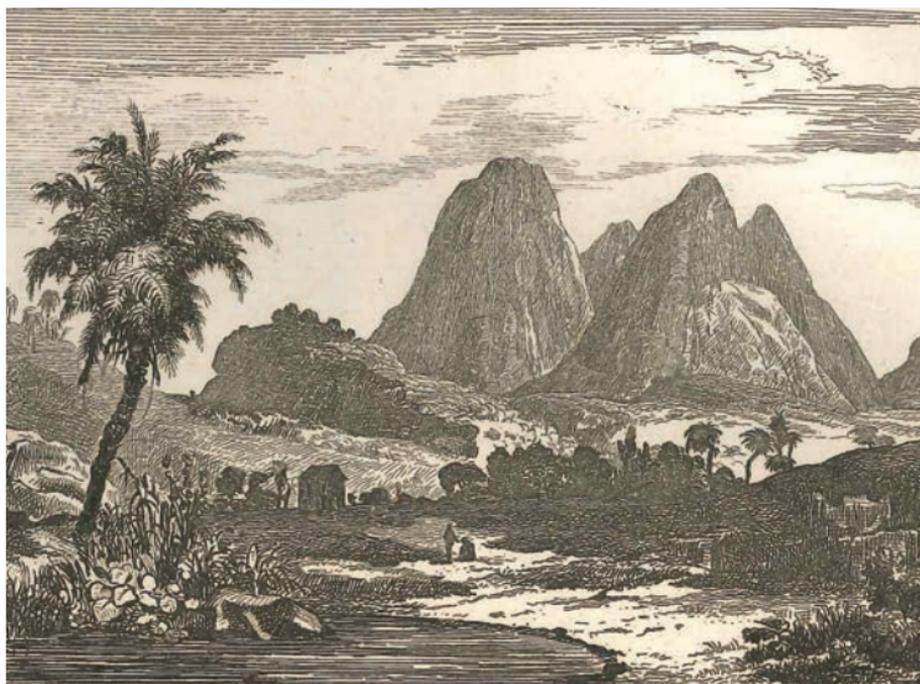
Le traité de Paris de 1763 remodèle la carte des empires coloniaux et le destin des hommes. La France cède à l'Angleterre ses possessions aux Indes, au Canada, ainsi que les îles antillaises de Tobago, Grenade, Saint-Vincent et la Dominique. La Louisiane et la Nouvelle-Orléans échoient à l'Espagne. La France obtient surtout la restitution de ses îles à sucre : Saint-Domingue, la Guadeloupe et la Martinique. Dix-huit mois plus tard, 130 Acadiens, pionniers d'un autre monde, puis 190 Alsaciens rescapés de la désastreuse expédition de Kourou, bientôt rejoints par 50 Allemands passés de Cayenne, arrivent pour s'établir sur les terres de l'îlet Marthe à M. le Comte. L'établissement des Accadiens prend place au nord de la rivière Cloche, limité par la ligne de crête des mornes la Piquonne et Chalvain, celui des *François* se niche sur les flancs occidentaux du morne Jacob contraint par la rivière Blanche, les *Allemands* s'établissent au pied du piton Gelé, de part et d'autres de la rivière Pauvreté, où un village éphémère est constitué. L'expérience tourne court, et les pionniers défricheurs disparaissent du paysage, décimés par les fièvres ou happés par de nouveaux horizons.

SUR LES CHEMINS DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Depuis l'abolition de la traite en 1815, puis de l'esclavage en 1833 dans les colonies britanniques, les jours du système esclavagiste sont comptés. Sur fond de crise sucrière, la monarchie de Juillet s'engage sur un chemin sinueux fait de réformes mesurées, de répression et d'atermoiements, préparant une abolition de l'esclavage pourtant toujours différée.

L'institution municipale est mise en place dans la colonie en 1837. Vingt communes sont établies, réunissant pour certaines plusieurs paroisses. Saint-Pierre intra et extra-muros dont dépend le quartier du Morne-Rouge et Le Prêcheur forment la première d'entre elles. Le Macouba et Basse-Pointe en forme une seconde à laquelle se rattache le quartier de L'Ajoupa-Bouillon...

Cette réorganisation du territoire s'accompagne de nouvelles préoccupations sécuritaires dont l'objectif est la maîtrise du littoral mais aussi des terres intérieures dont la route est la clef. Les routes royales sont établies en 1845. Si cette réforme porte pour l'essentiel sur le réseau des anciens chemins, elle s'accompagne de l'ouverture de la route stratégique qui relie Fort-Royal* à Saint-Pierre par les Pitons.



Les Pitons, La France pittoresque, Boullémier, 1835.

De nouveaux espaces s'ouvrent, à la veille de l'abolition définitive de l'esclavage, favorisant le peuplement du *Fonds Saint Denys*. En attendant, une caserne de *Chasseurs de montagne** est établie aux Deux-Choux, avant qu'une concession soit accordée sur les terres domaniales à un pharmacien de Saint-Pierre, pour l'établissement d'une hôtellerie et *des essais de culture*.

LE RENOUVEAU MISSIONNAIRE À LA CONQUÊTE DES MORNES

Si les années 1830 connaissent une vague d'affranchissements sans précédents, les hommes, femmes et enfants de condition servile représentent encore 65 % de la population fixe. À partir de 1839, le gouvernement de Louis-Philippe met en place une politique de *moralisation de la population noire*, voie privilégiée pour une émancipation progressive dont l'encadrement religieux est la clef. Des moyens sont en particulier alloués à la colonie pour développer l'instruction religieuse, l'enseignement élémentaire et gratuit et construire de nouvelles églises et chapelles rurales.

Les travaux de construction d'une chapelle au Morne-Rouge, considéré désormais comme la banlieue de Saint-Pierre, sont engagés en 1842. Elle ne sera desservie que quatre ans plus tard par le vicaire de la paroisse du Fort (Saint-Pierre). Un oratoire est érigé à la même période le long du chemin royal reliant Saint-Pierre aux Deux-Choux où émerge un nouveau quartier. Il est béni par l'abbé Goux, en charge de la paroisse du Carbet, en 1845, et placé sous le vocable de saint Denys. On lui doit aussi un *catéchisme en langue créole, précédé d'un essai de grammaire sur l'idiome usité dans les colonies françaises*. La chapelle rurale de L'Ajoupa-Bouillon est construite peu après, vraisemblablement non loin de l'espace consacré depuis la seconde moitié du XVII^e siècle.



Panorama du Morne-Rouge vu du calvaire. Album G.E. Fabre, Exposition universelle, 1889.

NOUVEAUX PAYSAGES

L'abolition définitive de l'esclavage est proclamée en 1848. Elle relance le peuplement des territoires marginaux de Fonds-Saint-Denis et de L'Ajoupa-Bouillon, où nombre de nouveaux libres vont faire l'acquisition de petites propriétés rurales. Cette paysannerie naissante assure son autonomie en se tournant vers la production cacaoyère et la polyculture vivrière, dessinant des paysages culturels inédits.

Parallèlement, le bourg-rue du Morne-Rouge prend forme, bénéficiant du dynamisme de la capitale économique voisine, et attire la bourgeoisie pierrotine qui recherche désormais sa fraîcheur et son environnement réputé sain. Des maisons de plaisance, villas de changement d'air, y sont édifiées tandis que le diocèse de Saint-Pierre et Fort-de-France est mis en place en 1850. L'attractivité du hameau connaît un nouvel élan avec l'institution du pèlerinage diocésain placé sous le patronage de Notre-Dame de la Délivrante par son premier évêque Mgr Le Herpeur. Cette nouvelle vocation va profondément transformer Le Morne-Rouge et est à l'origine d'un véritable complexe religieux, dont la modeste chapelle devenue église paroissiale, transformée en sanctuaire, est le cœur.

Le caractère résidentiel du Morne-Rouge s'affirme dans la seconde moitié du XIX^e siècle au même rythme que le complexe religieux se développe et se diversifie. Son séjour est désormais jugé *sain et très agréable*. La montagne Pelée, saluée comme *la plus haute du pays*, devient un objet d'excursion et de curiosité où l'on va observer le cratère éteint où prend place le *lac des Palmistes* au *goût légèrement herbacé*. Le *pittoresque hameau*, satellite de Saint-Pierre, est érigé en commune en 1889. Le bourg s'affirme linéaire, pressé sur la ligne de crête, au plus près de la route et de l'église Notre-Dame-de-la-Délivrande.

Le paysage rural domine toujours largement, et change de physionomie. À côté des habitations, elles-mêmes en pleine mutation, le quartier change de forme et de sens : nouvel espace social, il désigne les communautés des écarts, regroupements lâches de cases et de jardins, réunissant charbonniers et petits agriculteurs au *fonds Perrinelle, Marie-Reine, La Forêt* (Champflore) et en contrebas du bourg dans la limite de la ravine Morestin.

Une nouvelle route coloniale relie Le Morne-Rouge à Basse-Pointe, à l'est du morne Calebasse, en passant par L'Ajoupa-Bouillon. Le caractère rural de cette dernière commune, érigée en 1889, semble plus affirmé. Le bourg n'en a guère que le nom tandis que les quartiers des *fonds Dufays* et *Vieux-Cacao* prennent forme. En dehors de l'habitation Eden située au sud, l'occupation humaine au tissu lâche se concentre dans le triangle formé par les rivières Capot, Ravine et Falaise.

La commune de Fonds-Saint-Denis, quant à elle, est établie en 1888. Bourg indéfinissable, habitat diffus d'où seul se distingue le quartier de *fonds Mascré* prennent place à l'ouest de ce nouveau territoire, confiné à moins de 400 m d'altitude.

AU TOURNANT DU SIÈCLE : DÉSASTRE...

Le tournant du siècle est marqué par une série de désastres et de catastrophes. Après l'incendie de la capitale, Fort-de-France, en 1890, c'est l'ensemble de l'île qui est dévastée un an plus tard, par un ouragan.

Au bourg du Morne-Rouge, l'église et le presbytère sont décapités, le couvent des filles de la Délivrande s'est effondré avec la maison des sœurs de Saint-Joseph.

Les villas bourgeoises, construites en bois, couvertes d'essentes ou de tuiles, et leurs jardins d'agrément ne sont pas épargnés. Le camp de cases de l'Infanterie de marine, établi à la savane Chazeau depuis peu, est rasé.

Quant aux petites propriétés, partout, c'est un désastre... Les modestes cases de planches sur solin de pierre couvertes de paille, les jardins et les cultures vivrières, les bois à cacaoyers sont anéantis. Les constructions et les existences sont fragiles mais la terre est vivace et les besoins pressants alors on rebâtit, comme on l'a toujours fait.

... ET CATASTROPHE

De mémoire d'homme, la montagne Pelée n'avait jamais été une voisine vraiment dangereuse. Dans l'atmosphère électrique des élections législatives de mai 1902, les nombreux signes avant-coureurs signalant son réveil intrigant et inquiétant, fascinent, avant de jeter la population du Nord sur les routes. Le 8 mai, c'est la stupeur, la catastrophe. Le volcan a détruit Saint-Pierre. Les éruptions se succèdent et nappent le paysage de cendres. Le 30 août, une nouvelle éruption étend la dévastation à L'Ajoupa-Bouillon et au Morne-Rouge. On dénombre en tout près de 20 000 victimes, autant de sinistrés. Différents centres sont constitués pour accueillir les déplacés et former de nouveaux foyers de peuplement dans le voisinage de Fort-de-France, à Rivière-Pilote, à La Trinité, à Sainte-Marie, aux Trois-Îlets. En réalité, dès la fin de l'année, Fonds-Saint-Denis, largement épargné, est déjà réoccupé. La reconquête du territoire suit timidement. En 1905, L'Ajoupa-Bouillon est encore très peu peuplé. Le Morne-Rouge le sera encore plus tardivement.

La région va suivre le développement chaotique du Nord, marqué par la mémoire de la catastrophe et l'appel de la ville. *Le brusque réveil du volcan* de 1929 qui jette sur les routes et les chemins une population affolée, relance la question du désenclavement de ces territoires et celle de la surveillance du volcan. L'ouverture de la route de Propreté et la construction de l'observatoire du morne des Cadets sont engagés et doivent être achevés pour la commémoration du Tricentenaire du rattachement des Antilles à la France en 1935. Cette échéance est aussi l'occasion de réaliser différents aménagements touristiques motivés par de nouvelles perspectives de développement économique basées sur la reconnaissance du patrimoine naturel du Nord. L'Aileron devient la porte d'entrée de la Pelée, les gorges de la Falaise sont mises en valeur avec le saut Babin, la piscine de l'Alma est réhabilitée.

Dans ce territoire rural, éloigné des grands centres industriels constitués par les usines centrales, les habitations se tournent vers la production rhumière tandis que les cultures secondaires et vivrières se maintiennent largement. En 1939, on compte neuf distilleries au Morne-Rouge et deux à L'Ajoupa-Bouillon.



Les ruines de la distillerie Viviès, L'Ajoupa-Bouillon.

NOUVELLES PERSPECTIVES

L'achèvement de la route de la Trace ouvre enfin l'est de la commune du Morne-Rouge et renforce son rôle de carrefour tandis qu'il marginalise Fonds-Saint-Denis. La seconde moitié du xx^e siècle voit la culture de la banane et de l'ananas se développer tandis qu'une nouvelle industrie agro-alimentaire se met en place. Une conserverie ouvre ses portes en 1958, l'eau de source Chanflor est exploitée à partir de 1976. Partout les bourgs prennent forme, les équipements collectifs se multiplient. Le béton remplace progressivement le bois, l'architecture change de forme, intègre de nouveaux modèles. L'habitat traditionnel recule au bénéfice de logements sociaux et de lotissements, réalisés le plus souvent au détriment d'anciennes propriétés agricoles.

Les trois parcours proposés sont une invitation à découvrir le *péyi* du volcan, dans ses multiples composantes.



La route reprend le tracé de la voie menant à la zone de repli du Réduit, amorce du grand chemin de la Capesterre.



La croix du Réduit, la croix et la maison constituent le premier îlot épargné par l'éruption de 1902.

PARCOURS 1

Sur le chemin de la Capesterre

Le parcours proposé vise à appréhender la mise en valeur des territoires intérieurs dans leurs premiers développements agricoles mais aussi religieux. Il suit les voies de pénétration historiques qui relient les deux côtes, depuis les étages de Saint-Pierre, en passant par les quartiers ruraux de Balisier, Parnasse, Champflore, puis les bourgs du Morne-Rouge et de L'Ajoupa-Bouillon.

La croix du Réduit (1)

Après le mur végétal du plateau Sable, la croix de chemin et l'oratoire qui lui fait face marquent l'entrée symbolique du Morne-Rouge. Cet espace, patrimoine improbable, constitue aussi un témoignage exceptionnel de la catastrophe de 1902. Le professeur Alfred Lacroix, père de la volcanologie moderne, y situe très précisément la limite de la zone dévastée par l'éruption du 8 mai. On peut y voir le premier îlot d'habitation épargné.

Sur la route de Balisier

Les reliefs boisés du morne Balisier au nord, du morne Fumé au sud et du morne Jacob à l'est forment la toile de fond d'un paysage agricole en perpétuelle mutation mais largement mis en place depuis le XVIII^e siècle. Terres à sucre et à café, terres à rhum, elles sont aujourd'hui principalement consacrées au maraîchage. Les cultures en plein champs contrastent avec les vastes serres de l'habitation château Gaillard, qui s'est tournée vers la culture hydroponique.



L'habitation Balisier est constituée au début du XVIII^e siècle.

Le calvaire (2)

Le calvaire et son chemin de croix sont établis à l'occasion du jubilé de 1865. La procession qui conduit les tableaux retraçant la Passion du Christ jusqu'aux chapelles marquant les 14 stations, initie de nouvelles formes de dévotion populaire dont la Semaine sainte constitue le temps fort.



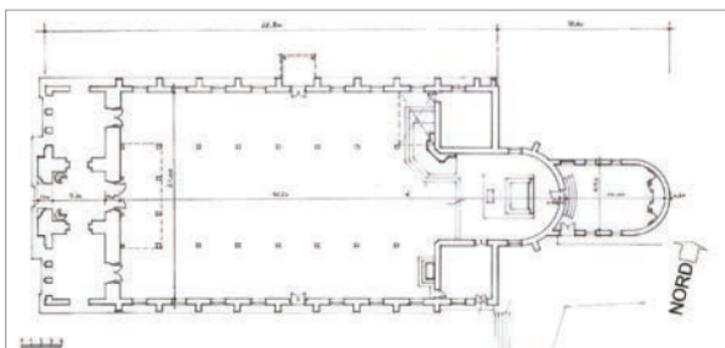
Les stations du chemin de croix s'inscrivent sur les flancs du morne Balisier couronné par un calvaire monumental. Cet ensemble est inscrit au titre des monuments historiques depuis 1990.

Villégiature et patrimoine religieux

Né du chemin, le bourg en conserve l'organisation linéaire et traduit les modalités de son développement marqué par l'émergence d'une architecture de villégiature conjointement au déploiement du complexe religieux.

L'église Notre-Dame-de-la-Délivrande,
avenue Edgard-Nestoret (3)

L'église est balayée par le cyclone de 1891. Pivotal du pèlerinage diocésain, elle est reconstruite et agrandie. Abandonnée à la suite de l'éruption du 30 août 1902, elle sera rendue au culte cinq ans plus tard.



Achevée en 1897, l'église orientée est dotée d'un vaste clocher-porche. Construite en maçonnerie et en béton armé, elle présente un plan rectangulaire augmenté d'un chœur profond cantonné par deux sacristies, et d'une chapelle d'axe. La nef, couverte d'une voûte en plein cintre en bois peint, est flanquée de bas-côtés formant un espace unifié.

Deux générations de vitraux ornent l'édifice. Ils témoignent sur le plan esthétique comme symbolique du renouvellement de l'art sacré et ancrent le sanctuaire dans sa vocation diocésaine. Des travaux récents ont révélé la présence de peintures à la fresque et d'inscriptions insoupçonnées. Si l'ensemble du programme iconographique qui ornait les bas-côtés reste à mettre au jour, la figure de saint Jean-Marie Vianney, confesseur et prédicateur réputé, témoigne de la diffusion de la morale ligurienne au sein du clergé.



Jean-Marie Vianney, saint curé d'Ars

Notre-Dame-de-la-Délivrande

Le culte marial renaît avec force au XIX^e siècle. La statue en pierre, commandée en Normandie rejoint le sanctuaire en 1853. Son couronnement, autorisé par le Saint-Siège, donne lieu en 1868, en pleine épidémie de fièvre jaune, à un élan de ferveur sans précédent. Le piédestal monumental réalisé en marbre de Carrare et orné de bas-reliefs vient compléter l'ensemble. Le tableau central rapporte sous la forme d'un ex-voto l'épisode miraculeux qui va désormais fonder le vœux de Mgr Le Herpeur de consacrer le diocèse à la Sainte Vierge et à sa patronne Notre-Dame de la Délivrande. Conséquence de la catastrophe de 1902, un nouveau sanctuaire est édifié à Redoute (Fort-de-France) pour recevoir Notre-Dame de la Délivrande. Le retour de la statue au Morne-Rouge, dix ans plus tard, est



présenté comme un gage de protection et le signe manifeste d'une possible réinstallation de la population.

Statue de Notre-Dame de la Délivrande.

L'orgue

Le grand orgue de tribune, fabriqué dans les ateliers Henri Didier de Moyennmoutier (Vosges) et béni en 1886, disparaît en 1891. Un nouvel instrument, réalisé par le même facteur pour la cathédrale Saint-Louis (Fort-de-France) est affecté à l'église du Morne-Rouge dans les années 1920. Modifié par la maison Laval-Thivolle, il a été restauré partiellement en 2010 par Sébastien Fohrer (Guadeloupe) associé à Sébastien Metz.

L'établissement des sœurs de Notre-Dame-de-la-Délivrande, 37 et 40 avenue Edgard-Nestoret (4)

L'établissement se déploie en trois ensembles comportant un couvent, une chapelle et des bâtiments d'enseignement ou de service. Son origine est liée à la fondation de la congrégation autochtone des filles de Notre-Dame-de-la-Délivrande en 1868, qui doit accueillir les vocations créoles. Cette nouvelle communauté, soutenue par une partie de la bourgeoisie pierrotine et de l'Église, va trouver sa place, non sans difficultés, aux côtés des autres congrégations. Elles se consacrent au service des pauvres, des infirmes et des vieillards avant de se tourner vers l'éducation des jeunes filles comme les sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny, déjà présentes au Morne-Rouge.

Face à l'austère pensionnat reconstruit en 1931 selon sa composition originelle, l'école primaire prend place dans une ancienne maison de bourg reçue en donation.

Maison, 46 avenue Edgard-Nestoret (5)

La maison de plaisance constitue un modèle d'architecture créole. Mise en valeur par une allée et un jardin d'agrément, elle est construite en bois sur un plan régulier. La couverture en croupe s'échancre et vient couvrir la galerie périphérique dans une ligne caractéristique offrant une élégante protection contre les éléments. Cuisine et citerne détachées viennent compléter l'espace résidentiel.



La maison principale, centrée sur l'allée, s'affirme à distance de la rue, dans une composition régulière, simple et raffinée.

Sur le chemin de Lourdes

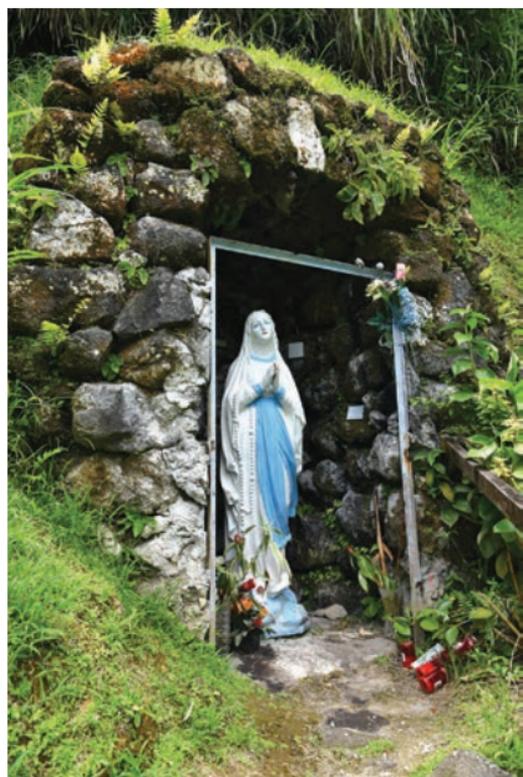
Maisons d'habitation et jardins créoles s'étagent en ordre dispersé de part et d'autre du chemin sur lequel s'ouvre un dense réseau d'escaliers et de ruelles. En contrebas, au Fond-Guillet, l'habitat se regroupe au milieu des parcelles cultivées au cycle immuable.

Le pont de Fond-Abattoir (6)

L'ouvrage d'art construit en maçonnerie en 1889 permet de franchir l'étroite ravine de Notre-Dame-de-Lourdes dont les eaux parfois tumultueuses viennent alimenter le bassin versant de la Roxelane. La vallée s'ouvre vers le couchant et décline avec exubérance toute la gamme d'une flore qui semble régner sans partage.



Une arche unique signale le pont noyé dans la végétation et porte un cartouche avec son millésime.



Deux grottes artificielles sont réalisées. Elles abritent de nombreux ex-voto.

La grotte de Lourdes (7)

La piété populaire, nourrie par les apparitions miraculeuses de la Vierge, fait naître de nouvelles pratiques. Le pèlerinage de Lourdes est fondé en 1868, dix ans après l'apparition de la grotte de Massabielle.

Maison, 18 rue Émile-Maurice (8)

La maison est constituée de deux cases implantées parallèlement sur une unique terrasse maçonnée, destinée à compenser le dénivelé. Cette forme d'habitat modeste, issue du monde rural, détermine aussi largement la physionomie du bourg au XIX^e siècle. Les deux modules distincts ont été réunis plus tard par l'ajout d'une pièce de liaison formant un nouveau plan en U.

Maison, 60 avenue Edgard-Nestoret (9)



La case à vent.

La maison principale à un étage carré est construite en bois du Nord. Un deuxième corps de bâtiment est édifié à l'arrière. Relié au premier par une galerie suspendue, il abrite au rez-de chaussée une cuisine et diverses pièces de service tandis que l'étage est longtemps demeuré le domaine de la *da** et des jeunes enfants de la maisonnée. Archétype de la maison de béké*, elle témoigne de la permanence d'un modèle architectural adapté du monde de l'habitation.



La façade principale, orientée au sud est, composée de sept travées, centrées sur un porche au fronton ouvragé.

La rue du Père-Marie

La rue tire son nom de l'asile de Nazareth, fondé en 1866 par le père Dufrien, supérieur des missionnaires de Notre-Dame-de-la-Délivrande. L'établissement accueille les infirmes, les vieillards et les pèlerins. Il en confie la charge aux sœurs Sabès qui fonderont la congrégation des sœurs de Notre-Dame-de-la-Délivrande deux ans plus tard.

Maison, 9 rue du Père-Marie (10)



La forme en pente du toit à longs pans permet l'aménagement d'un galetas éclairé et ventilé par une baie percée sur le mur-pignon.

La maison réinvente le modèle de la case créole et tire profit de la parcelle triangulaire sur laquelle elle est établie. La façade antérieure présente une galerie semi fermée alignée sur la rue qui instaure une curieuse intimité distancée. Les volumes traduisent les adaptations du module rectangulaire de base par l'ajout de galeries et cabinet tout en préservant une forte identité. Le jardin qui prend place à l'arrière fait ici la part belle à la pharmacopée traditionnelle.



Atoumo.



Armoise.

Le chemin du Trianon (10 bis)

Le sentier suit les traces de l'ancien chemin de la Capesterre, théâtre de la dernière guerre franco-caribbe et de la bataille de Trianon. Il traverse aujourd'hui un paysage de grandes propriétés agricoles, entaillé par la rivière Falaise.



Le sentier de Trianon.

L'oratoire de l'habitation Eden, RN3 (11)

L'ouverture de la route coloniale n° 6 dans la seconde moitié du XIX^e siècle autorise la mise en valeur de nouvelles terres propices aux grandes cultures d'exportation comme à l'habitation Eden. À distance du bourg et de sa paroisse, son oratoire aujourd'hui consacré au culte de la Vierge s'inscrit dans la continuité de la fondation d'espaces de culte privé au sein des habitations. Support de pratiques individuelles et collectives, il favorise la cohésion de ce microcosme et participe du contrôle social des travailleurs.



L'oratoire présente une typologie originale et syncrétique qui n'est pas sans évoquer l'esthétique indo-musulmane (arc brisé, répétition et déclinaison d'un même module) sans doute introduite par les travailleurs sous contrat indiens à partir de 1853.